PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE :

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL QUI SE TIENDRA LE 4 OCTOBRE 2021 AU LIEU ORDINAIRE DES RÉUNIONS, IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR UN TERRAIN SITUÉ SUR LE LOT 4 756 663.

LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNE UN PROJET DE LOTISSEMENT DONT LA SUPERFICIE EST DE 722.1 METRES CARRÉES, LA LARGEUR DE LA LIGNE ARRIÈRE 21.34 METRES ET LA LARGEUR DE LA LIGNE AVANT DE 19.53 METRES ALORS QUE LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT PRESCRIT À L'ARTICLE 6.2 UNE LARGEUR DE 20 METRES, DONC DEROGATOIRE DE 0.47 MÈTRES POUR LA LIGNE AVANT.

LE CONSEIL ENTENDRA TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE LORS DE CETTE RÉUNION.

LUNDI LE 4 OCTOBRE 2021
À 20:00 HEURES
AU 301, RUE SAINT-JACQUES
SAINTE-THÈCLE

Donné à Sainte-Thècle, ce 15e jour du mois de septembre 2021.

Valérie Fiset

_____
Valérie Fiset, CPA, CGA
Secrétaire-trésorière